

LES THEORIES TRANSPOSITIONNELLES DANS LA LINGUISTIQUE GENEVOISE: CHARLES BALLY, ALBERT SECHEHAYE ET HENRI FREI

Anamaria Curea*

Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca

Résumé : L'objectif de ce texte est de relever les particularités des approches de la notion de 'transposition' proposée par les trois représentants de l'école genevoise de linguistique générale dans les premières décennies du XX^e siècle. Largement investie dans leurs travaux, cette notion n'est pas envisagée dans la même perspective, et ne donne pas lieu à une théorie unique. L'analyse relève les écarts et les affinités entre ces trois théories, particulièrement significatifs de leurs modes de représentation du rapport entre la pensée et la langue, entre la parole et la langue, entre l'arbitraire et la motivation.

Resumo: O objetivo deste texto é identificar as particularidades das abordagens da noção de 'transposição' proposta por três representantes da Escola de Genebra de Linguística Geral nas primeiras décadas do século XX. Densamente envolvida em seus trabalhos, esta noção não é considerada dentro da mesma perspectiva, e não dá lugar a uma teoria única. A análise identifica os distanciamentos e afinidades entre essas três teorias, particularmente significativos do seu modo de representação da relação entre o pensamento e a língua, entre a fala e a língua, entre o arbitrário e a motivação.

Abstract: Our goal is to identify the particularities of the approaches to the notion of 'transposition' proposed by the three representatives of the general linguistics school of Geneva in the early decades of the twentieth century. Being heavily involved in their work, this notion is not considered in the same perspective, and do not give rise to a single theory. The analysis identifies the differences and similarities

between these three theories, particularly significant of their representation modes of the relationship between thought and language, between speech and language, between arbitrariness and motivation.

« C'est la transposition qui prouve la catégorie »
 Ch. Bally, 1922, p.120.

1. Introduction

En prolongeant une longue tradition autour du sens des parties du discours et de la distinction entre un sens lexical et un sens grammatical ou catégoriel à l'intérieur des mots, les linguistes genevois Charles Bally, Albert Sechehaye et Henri Frei ont attribué à la notion de *transposition* un statut théorique par son intégration à des réseaux conceptuels complexes¹ Par leurs approches cohérentes et relativement hétérogènes, ces linguistes ont non seulement enrichi l'inventaire des notions linguistiques d'un nouvel item, mais ils ont largement contribué à opérer le passage des théories lexicales et sémantiques des parties du discours vers la syntaxe structurale, plus précisément vers la notion de *translation* chez Lucien Tesnière (voir à ce propos P. Lauwers, 2003).

À partir de la définition du *domaine notionnel*² par S. Auroux (1990), cet article vise à relever quelques éléments susceptibles de caractériser leurs modes de représentation de la *transposition*, et à examiner le lien entre leurs modes de représentation de ce domaine notionnel et les enjeux de la linguistique générale, dont ils sont des représentants exemplaires. À ce propos, nous suivons principalement deux directions:

- a. relever l'hétérogénéité de leurs théories transpositionnelles, en dégagant les divergences et les éventuelles similarités ou affinités entre leurs idées sur la catégorisation linguistique;
- b. vérifier si et par quel biais leurs manières différentes de définir le domaine de cette notion s'inscrivent dans ce que R. Godel (1961) résume par un «ensemble de positions saussuriennes», un saussurisme minimal.

2. Domaine de la notion de transposition chez Charles Bally

Dans ses ouvrages et articles sur la stylistique, notamment dans le *Précis de stylistique* (1905) et le *Traité de Stylistique française* (1909), la transposition n'est pas un objet de théorisation. Ce terme est rarement évoqué, dans le contexte d'une théorie élargie de la synonymie : la méthode stylistique utilise la comparaison entre les modes d'expression et la transposition d'un mode d'expression à un autre.

L'intérêt de Ch. Bally pour la transposition commence à prendre forme dans les années vingt. En 1921, dans un article publié d'abord dans le *Journal de Psychologie Normale et Pathologique* et repris dans l'édition de 1926 de son ouvrage *Le Langage et la vie*, intitulé « Langage naturel et langage artificiel », le linguiste genevois expose ses idées sur l'antinomie de la communication et de l'expression, en dégagant quelques régularités qui caractérisent le fonctionnement de la langue. Ce fonctionnement est facilité par ce qu'il appelle « l'interchangeabilité croissante des pièces du système » (p.642). Dans ce contexte, il évoque « l'interchangeabilité toujours plus aisée des fonctions avec un minimum de changement des signes » (*ibid.*, p.639). Il précise ensuite cette propriété, en évoquant le rapport entre la forme et la fonction :

Les mots, parties de mots, membres de phrases et phrases entières qui sont appelés à d'autres fonctions que celle qui leur est habituelle assument leur nouveau rôle sans modifier leur forme ou en la modifiant très peu (*ibid.*).

Cette première définition résume ses idées sur la transposition, qui seront reprises, complétées, réélaborees jusqu'à l'édition de 1944 de son ouvrage *Linguistique générale et linguistique française*. L'extension de cette notion est déjà indentifiable en 1921 aux trois niveaux, *infra-lexical* (dérivation affixale), *lexical* et *supra-lexical*, structures plus complexes (Lauwers, 2003, p.279). Ch. Bally évoque l'exemple du verbe anglais *to stop*, susceptible d'un emploi transitif ou intransitif (*he stops a watch / the watch stops*), d'un emploi nominal (*to stop, a stop*), d'un emploi comme élément d'un composé (*a stop watch*). Le même phénomène se manifeste au niveau de la

phrase, une proposition indépendante étant susceptible de devenir le terme d'une phrase ou une phrase subordonnée (*you are wrong/I think you are wrong*). Le subjonctif joue le rôle de transpositeur de phrases indépendantes en phrases subordonnées (*il viendra et je doute qu'il vienne*). Ce phénomène permet une « mobilité plus grande des pièces du système » ainsi qu'une « emprise toujours plus forte de la syntaxe sur les formes toutes faites » (*ibid.*, p.640).

En 1922, Ch. Bally publie une ample étude prenant pour point de départ l'ouvrage *La pensée et la langue* de Ferdinand Brunot publié la même année. Son objectif est d'apporter quelques éléments de réponse à des questions auxquelles l'ouvrage de F. Brunot n'apportait pas de solution, à son avis : ce qu'est la langue, comment elle se distingue du langage en général, ce qu'est le fonctionnement de la langue ou la parole et surtout « comment le système de la langue permet et facilite ce fonctionnement par des procédés et des signes affectés à cet usage » (p. 118). Ce sont, à son sens, les points essentiels que la linguistique générale aurait à éclairer pour établir les axes de tout programme de linguistique générale « systématique ».

À propos de la manière dont le système de la langue permet et facilite le fonctionnement de la langue dans la parole, Ch. Bally approfondit la distinction conceptuelle entre *virtuel* et *actuel*, en associant les signes virtuels au vocabulaire d'une langue et l'actualisation, à la syntaxe:

La langue est donc un système de signes virtuels destinés à être actualisés, dans chaque circonstance, pour l'expression d'une pensée donnée ; le fonctionnement de la langue consiste à transformer le virtuel en actuel ; tout un ensemble de signes sont affectés à cet usage » (*ibid.*).

Le nom *roi* est un signe virtuel, alors que *le roi, mon roi, un roi, les rois, deux rois, aucun roi, quelques rois* sont les exemples d'une notion virtuelle actualisée. Si pour F. Brunot ces formes se classaient en deux catégories, marques de la détermination et de l'indétermination, pour Ch. Bally, elles appartiennent à une seule classe, celle de l'actualisation. C'est par actualisation qu'un signe lexicologique devient terme de la phrase, susceptible en tant que tel

d'avoir une *fonction* dans cette phrase. Cette réflexion sur la distinction virtuel/actuel en ouvre une autre, d'une importance cruciale pour Ch. Bally : le problème de l'unité linguistique, de sa définition et de ses limites « dans la chaîne parlée ». Il estime que F. Brunot souhaitait s'affranchir des parties du discours, en un mot, des *catégories*, et y réagit en esquissant l'essentiel de son point de vue sur la transposition:

Et pourtant les catégories sont une réalité, et si la langue fait passer si aisément les signes d'une catégorie dans une autre, c'est par un ensemble de procédés transpositifs qu'elle met au service de la parole, et qui prouvent par contre-coup la réalité des catégories entre lesquelles se fait le passage. Mais la transposition n'a jamais été l'objet d'une étude méthodique ; elle plonge pourtant très avant dans le mécanisme de la langue et souvent la manière dont un idiome opère ces changements fonctionnels suffit à le caractériser (*ibid.*, p.119).

La transposition est dès lors une façon de se représenter l'interface entre le lexique et la syntaxe, entre le vocabulaire et la grammaire, ainsi qu'un argument de la distinction entre le point de vue d'une linguistique statique et celui d'une linguistique évolutive, autrement dit, de la dualité saussurienne synchronie-diachronie. En tant que phénomène par lequel un signe joue le rôle d'un autre, appartenant à une catégorie différente sans perdre la valeur que lui attribue sa catégorie naturelle, la transposition se réalise par un ensemble de procédés « à étudier systématiquement et d'un point de vue strictement statique » (*ibid.*). Les types envisagés sont la *dérivation explicite* (*argile : argileux, blanc : blancheur*) et la *transposition implicite* (*un citoyen électeur : un électeur, pauvre : un pauvre*).

Ch. Bally distingue aussi entre la transposition vraie, « passage fonctionnel d'un signe d'une catégorie dans une autre et vice-versa » et la transposition devenue habituelle, « qui fait passer définitivement le signe dans la nouvelle catégorie » (passage réversible/vs/irréversible chez H. Frei). La première relève de la statique, en tant que *procédé*, la deuxième relève de la sémantique et de l'histoire : « Dans le premier cas le signe porte un masque qu'il peut enlever à volonté ; dans le second, le masque adhère au visage et

le remplace » (*ibid.*, p. 120). Cette différence est illustrée par l'exemple du substantif « en visite » chez l'adjectif (homme *singe*) ou devenu adjectif (*bête*), et par celui du verbe « déguisé en adjectif » (femme *aimant* son mari) ou devenu adjectif (femme *aimante*). Ch. Bally ajoute qu'il existe une foule de cas intermédiaires, ce qui justifie encore davantage la nécessité d'établir les types « extrêmes ».

2.1 La transposition et la délimitation des unités linguistiques

Dans le cadre d'une réflexion sur la grammaire à partir de la transposition, Ch. Bally évoque comme un argument d'autorité les idées de F. de Saussure sur la linguistique statique:

F. de Saussure a dit que tout le problème de la statique est un problème de délimitation ; c'est vrai, en tout cas indirectement. En effet, on ne peut découper un signe dans la chaîne parlée sans penser à sa valeur et réciproquement ; mais valeur et délimitation ne se révèlent que par les oppositions entre signes ; enfin l'ensemble de ces oppositions n'est autre chose que la grammaire elle-même. La délimitation suppose une technique minutieuse et précise, aussi peu connue et pratiquée que le reste de la statique ; les critères qu'elle livrerait au linguiste sont pour lui la seule garantie qu'il n'opère pas sur des idées a priori, suggérées par la psychologie ou la logique (*ibid.*, p.123).

La question de la délimitation des unités linguistiques a toujours préoccupé Ch. Bally. En 1905 et en 1909, il estimait que le mot est une unité illusoire et trompeuse et que la stylistique doit opérer sur des ensembles synthétiques, délimités par la comparaison avec un terme d'identification. En 1922, le même problème est pris par un autre biais, issu pourtant du même principe. La transposition, et plus largement la réflexion sur les catégories linguistiques, offrent une explication du fonctionnement de la langue que le linguiste situe au cœur d'une linguistique statique compatible, à son sens, avec la conception saussurienne. Ce type d'explication vise à montrer que la grammaire est autre chose qu'une nomenclature, qu'elle « recherche dans chaque cas par quelle combinaison de signes l'idée est rendue » et qu'il y a « une autonomie de la grammaire vis-à-vis des idées

générales qu'elle exprime » (*ibid.*). Au fond, il s'agit de montrer qu'il y a des sens grammaticaux, à côté des sens lexicaux, mais que dans la parole, les uns et les autres fonctionnent conjointement:

En effet, la syntaxe, dans le sens strict, peut être définie « l'étude des combinaisons entre termes actualisés » ; toutes les combinaisons entre signes virtuels ne sont pas de la syntaxe pure et se rapprochent, à des degrés infiniment variables, du vocabulaire, c'est-à-dire, de ce qui est donné, imposé ; pratiquement il y a, bien entendu, entre le lexique proprement dit et la syntaxe absolue, un vaste territoire intermédiaire limitrophe des deux domaines (*ibid.*, p.126).

La pensée de Ch. Bally sur le langage se caractérise par la logique de la zone intermédiaire et du territoire limitrophe, un modèle théorique permettant d'envisager la diversité des réalisations linguistiques sous la forme d'un continuum, susceptible de rendre compte du devenir perpétuel de la langue. Ses idées sur la transposition s'inscrivent parfaitement dans cette ligne de pensée, par la distinction qu'il envisage entre la transposition vraie et la transposition devenue habituelle, ainsi que par sa conception sur la transposition sémantique et la transposition fonctionnelle.

Dans la première édition de son ouvrage *Linguistique générale et linguistique française*, datant de 1932, Ch. Bally évoque principalement la transposition implicite ou l'hypostase. À partir de l'exemple *Paul est un âne*, il définit l'hypostase et la catégorie:

L'hypostase est un procédé de transposition d'une catégorie dans une autre. Nous appelons catégorie tout groupe de signes dont la fonction est caractérisée par des procédés linguistiques (désinences, déterminatifs, etc.) [...] Un signe est transposé dans une autre catégorie quand il prend les fonctions et les marques distinctives de cette catégorie (p.133).

L'hypostase est un procédé de transposition implicite, du fait qu'elle permet à un signe de changer de catégorie sans changement interne. En analysant son exemple, Ch. Bally considère comme signe de la nouvelle catégorie « tel que », signe *pensé*, sans être exprimé.

C'est ce qui sépare l'hypostase de la transposition explicite, telle que la dérivation suffixale. Ch. Bally lui associe le domaine des figures telles que les métaphores, les métonymies, les synecdoques, à condition qu'elles soient vivantes³. À son sens, l'hypostase crée des « syntagmes implicites de forme synthétique et antilinéaire » (*ibid.*, p.136). Les mêmes idées à propos du langage figuré sont exprimées dans ses ouvrages sur la stylistique : le langage figuré est expressif parce qu'il est synthétique, la synthèse ayant le sens d'association mentale sous le signe de l'implicite. Dans son explication, les termes d'association et de syntagme revêtent des acceptions singulières, Ch. Bally attirant l'attention sur une confusion possible avec les rapports associatifs de F. de Saussure. Dans le *Cours de linguistique générale*, la définition des rapports associatifs évoque les « associations de toute espèce qu'un signe peut évoquer sans se réaliser dans le discours » (*enseignement*, associé pour le sens avec *apprentissage* et pour la forme avec *enseigne*, *armement*, *justement* et même *clément*). Bally avertit que l'« association hypostatique est tout autre chose », par son caractère *unique* et *nécessaire* : « c'est bien une association mentale, mais elle est en même temps discursive, puisqu'elle est partie intégrante du signe » (*ibid.*, p.137). *Un âne* est selon lui un syntagme tout comme « tel qu'un âne ». Les figures vivantes sont à son sens des hypostases pures, appartenant plus au style et à la parole qu'à la langue.

Ch. Bally renvoie ensuite à un autre type de transposition, la *transposition explicite* ou transposition de signes virtuels, la dérivation suffixale (*couper-coupure*, *pierre-pierreux*, *clair-clairement*) ainsi qu'à la transposition de phrases indépendantes en membres de phrases à l'aide de la particule *que* (ex. *tu déraisonnes* et *je crois que tu déraisonnes*), où la subordonnée est considérée comme un substantif actualisé. Il fait remarquer que « tout transposé a la forme d'un syntagme dont le signe de la nouvelle catégorie est le déterminé et le signe transposé le déterminant » (*ibid.*, p.134), *pierreux* : *qui a des pierres* (t t'). En associant des procédés linguistiques aussi hétérogènes que la métaphore et le subjonctif des subordonnées au même phénomène, Ch. Bally réalise un élargissement de son extension.

Cette approche sera reprise et complétée dans l'édition de 1944 de *LGLF*, dans un sous-chapitre intitulé « Syntagmatique et transposition fonctionnelle ». La théorie s'affine par la distinction entre la *transposition sémantique* et la *transposition fonctionnelle*. La définition trahit son intérêt pour la diversité des modes d'expression des idées par les signes de la langue:

Un signe linguistique peut, tout en conservant sa valeur sémantique, changer de valeur grammaticale en prenant la fonction d'une catégorie lexicale (substantif, verbe, adjectif, adverbe) à laquelle il n'appartient pas (p.116).

Le système d'échanges grammaticaux est appelé *transposition fonctionnelle* et envisagé comme relevant « exclusivement de la grammaire ». La transposition fonctionnelle doit être soigneusement distinguée de la transposition sémantique, « qui intéresse aussi le lexique » (*ibid.*). Dans la transposition sémantique, les signes changent de signification (par emploi figuré) en même temps que de catégorie : *sanglant* et *sanguin*⁴, *glacial* et *glaciaire*. Il envisage séparément leurs rôles en synchronie et en évolution : l'échange des fonctions appartient à la synchronie, alors que les changements de sens relèvent de l'évolution. Ch. Bally affirme pourtant qu'il est souvent difficile de distinguer entre les deux types, et estime que les échanges fonctionnels les plus intéressants comportent des différences stylistiques. Malgré cette difficulté, il considère la dominante fonctionnelle et la dominante sémantique comme « d'utiles normes de classement ». La même forme peut parfois relever de la T fonctionnelle ou de la T sémantique, suivant son emploi « dans la parole » : *végétation tropicale* (pris dans son extension comme une chose) et *chaleur tropicale* (on a extrait de sa compréhension un caractère particulier)⁵, *école enfantine* et *naïveté enfantine*.

Ch. Bally propose des éléments terminologiques censés attribuer une consistance théorique à la notion. Il s'agit de trois éléments définissant les statuts linguistiques des signes dans le procédé de transposition : le *transponend* (du lat. *transponendum* = ce qui doit être transposé) est le signe destiné à subir la transposition, le signe marquant la nouvelle catégorie est appelé *transpositeur* ou *catégoriel* (ex. *aire* est un transpositeur de substantif et un catégoriel adjectif) et

le *transposé*, qui désigne le *transponend* métamorphosé par le transpositeur. Bally caractérise ensuite les divers types de transposition, à commencer par la dérivation suffixale, la forme de transposition la mieux connue dans le domaine des signes virtuels ou sémantèmes : *laboureur* (homme qui laboure), *chevaucher* (aller à cheval), *rougir* (devenir rouge), *actif* (qui agit), *fermement* (d'une manière ferme). Il fait remarquer que la suffixation a deux traits généraux qui caractérisent tous les domaines de la transposition : les transpositions *successives* à partir d'un premier transposé (*riche, enrichir, enrichissement...*) et le maintien/le passage du même sémantème dans plusieurs catégories différentes et cela, *simultanément* (*lent : lenteur, ralentir, lentement*)⁶.

L'extension du phénomène de transposition s'accroît avec les notions d'actualisation et de caractérisation. Selon Ch. Bally, les deux relèvent de la transposition : « en effet, un actualisé n'est autre chose qu'un caractérisé de la parole ; or, de même que tout caractérisateur est transposé (*campagne, maison de campagne*), de même le signe qui en actualise un autre ne peut le faire que s'il est transposé » (*ibid.*, p. 120) (*ce cheval = le cheval qui est ici, dans cet endroit, mon chapeau = le chapeau qui est à moi ; les temps du passé, tel que vint : transposé en déterminant la venue*). La forme suprême de la transposition est celle qui fait des phrases, les actualisés par excellence, des substantifs, des adjectifs et des adverbes actuels et virtuels (*je me promène : je lis pendant que je me promène ; le docteur est arrivé : je vous annonce que ...*).

2.2 La transposition et la linguistique générale

Significativement, Ch. Bally estime que la transposition en tant que phénomène peut être envisagée uniquement du point de vue de la linguistique générale, le seul qui permet de la situer au niveau des principes expliquant le fonctionnement de la langue dans la parole :

Quant à l'application de ces règles dans le détail, elle n'appartient plus à la linguistique générale (*ibid.*, p.117).

Il est impossible de poursuivre au-delà de ces vues générales une étude qui met en cause la grammaire toute entière (*ibid.*, p.121).

Pourtant, ses idées sur la transposition pourraient contribuer à établir quelques principes et des hypothèses de travail pour les recherches ultérieures. Un de ces principes a presque l'air d'une formule mathématique, une tentative de formalisation: « Tout transposé est un syntagme dont le déterminé est le transpositeur et le déterminant le transponend » (*ibid.*, p. 121). Dans *laboureur*, *-eur* marque la catégorie d'emprunt, et ce catégoriel est spécifié, concrétisé ou déterminé par le transponend. Cet axiome l'amène à une conclusion très significative, révélatrice de sa vision sur la motivation : « Il suit de là que tout transposé est un signe motivé » (*ibid.*, p. 121). Vu l'extension de la transposition, le nombre impressionnant de transposés que la langue utilise dans la parole, et la portée de ce phénomène, qui couvre tout le domaine de la grammaire, pour Ch. Bally, c'est la motivation qui caractérise le fonctionnement de la langue, autrement dit tout le domaine de la syntagmatique. Ces remarques révèlent sa façon d'articuler les notions d'*arbitraire*, qu'il défend féroce­ment à plusieurs reprises, à titre individuel ou en collaboration avec ses collègues, et de *motivation*:

La théorie de l'arbitraire et de la motivation, telle qu'elle est formulée par Saussure, exprime tout l'essentiel de la nature du signe linguistique, où l'arbitraire règne en maître ; elle semble toutefois pouvoir être complétée et systématisée (*ibid.*, p.128).

La problématique saussurienne de l'arbitraire et de la motivation est ressentie comme une zone non saturée du projet saussurien, qui demande à être complétée. À partir de l'idée qu'un signe arbitraire l'est dans son signifiant et dans son signifié, Ch. Bally se pose parallèlement la question si un signe peut être motivé par son signifié ou par son signifiant, ou par l'un et l'autre. Pour un signe motivé par son signifié, il évoque l'exemple du *Cours*, *dix-neuf* et *poirier*, où deux concepts s'associent pour former une notion complexe qui rappelle la valeur réelle du signe total ; les signes motivés par leur signifiant sont ceux qui dégagent une ou plusieurs perceptions

acoustiques ou visuelles, telle que *croquer*. Dans la catégorie des signes motivés par le signifiant Bally classe aussi les transpositions hypostatiques (*le brouhaha, un crinclin, crier haro, faire fi* et la transposition explicite (la dérivation suffixale : *cliqueter, cliquetis, craquer, craquement, miauler*). Le redoublement de sons, l'accent d'insistance et l'intonation peuvent avoir aussi une valeur motivante. Plus généralement, la transposition est à ses yeux au service de la motivation linguistique⁷.

La contrepartie de l'axiome formulé ci-dessus est la suivante:
 « est transposé tout déterminant de syntagme dont la catégorie n'est pas complémentaire de celle du déterminé » (*ibid.*, p.121).

On peut mesurer toute la portée de la transposition en apprenant le principe de complémentarité, qui commande les rapports entre les catégories lexicales : l'adjectif est prédestiné à servir d'épithète au substantif, le substantif ne peut être caractérisé que par un adjectif, le verbe ne se conçoit pas sans un sujet et le sujet est inconcevable sans une détermination verbale, et l'adverbe est prédestiné à déterminer un adjectif ou un verbe. Ce principe résume le caractère complémentaire des relations entre les catégories, c'est-à-dire « le pendant mémoriel des rapports syntagmatiques réalisés dans le discours » (par leur marque catégorielle, les mots sont des termes de syntagmes en puissance). Le syntagme est défini comme un rapport de mutuelle dépendance entre deux signes a et b appartenant à des catégories complémentaires. Ces relations complémentaires se reflètent dans ce que Ch. Bally appelle « la syntaxe d'accord » reliant le déterminant au déterminé. Dans la transposition, tout déterminant transposé prouve que la catégorie du transponend n'est pas complémentaire de celle du déterminé (adjectif déterminant un verbe : *devenir blanc* ou vice versa : *apte à travailler*). Le substantif est le seul signe qui doit être déterminé sans être lui-même déterminant ; dès lors, un substantif déterminant est toujours transposé ! (*étoile du pôle, mort de faim*, le subst. complément d'agent, d'objet). Il en résulte que « toute rection implique transposition ». Les prépositions et les conjonctions jouent le rôle de transpositeurs qui font de leur transponend une détermination

du verbe : les prépositions transposent des objets, alors que les conjonctions transposent des procès (des phrases).

Selon Ch. Bally, la transposition joue un rôle crucial dans nos langues, et cela, à plusieurs titres. Elle confirme l'existence des catégories lexicales dans une langue, qui se caractérise par son mode de réalisation de la transposition. La didactique des langues devrait prendre en compte ce phénomène, et commencer l'enseignement d'une langue étrangère par les formes non transposées pour passer ensuite à un stade plus avancé, celui de l'étude des transposés et de leur réduction à des formes non transposées, afin d'enrichir progressivement l'inventaire des moyens d'expression.

3. Les classes de mots et les catégories de l'imagination chez Albert Sechehaye

Comme Ch. Bally, A. Sechehaye développe une théorie originale du fonctionnement de la langue dans la parole, en relevant en quoi ses idées sont non seulement compatibles avec les idées de F. de Saussure sur la linguistique générale, mais surtout comment elles s'inscrivent dans le projet du maître genevois. Son approche de la transposition comme phénomène régi par des lois fait l'objet d'un chapitre de son ouvrage *Essai sur la structure logique de la phrase*, publié en 1926.

Avant 1926, A. Sechehaye évoque la transposition déjà en 1908, dans son ouvrage *Programme et méthodes de la linguistique théorique. Psychologie du langage*. Chronologiquement, il est donc le premier à avoir publié ses idées sur ce phénomène. Son approche est intégrée à une réflexion sur les rapports entre la sémantique et la syntaxe:

Le fait que tous les mots d'une même classe représentent une même chose à l'imagination, que tous les substantifs, par exemple, évoquent l'idée d'une substance ou d'un être, tous les verbes, celle d'une action, ne doit pas nous induire en erreur. L'intelligence pour pouvoir former des pensées avec toutes sortes d'idées, mêmes les plus abstraites, les transpose indistinctement dans certains cadres, elle les matérialise [...]. Ce qui nous intéresse ici, c'est l'origine psychologique des idées, et nous disons qu'une même espèce de symbole au point de vue grammatical, qu'il s'agisse du radical d'un mot, d'un

suffixe de flexion ou d'autre chose, peut correspondre également bien à des idées d'origines psychologiques très diverses (p.229).

Pour motiver l'idée que la syntaxe et la sémantique doivent être conçues comme emboîtée l'une dans l'autre, A. Sechehaye évoque la priorité de l'élément sémantique sur l'élément de syntaxe⁸. Son argument est qu'on ne pense pas une structure grammaticale, mais des idées qui sont liées logiquement et grammaticalement. L'expression linguistique fait rentrer toutes les idées dans les catégories de l'imagination. Les grandes classes de la grammaire, autant de catégories de l'imagination, sont au nombre de quatre: un objet (substantif), son action (le verbe), et les attributs ou les qualités respectives de ces deux formes de l'existence (l'adjectif et l'adverbe). À son sens, toutes les autres catégories grammaticales, toutes les déterminations qui sont à la base de nos flexions et de nos règles syntaxiques, expriment, encadrent et sont au service de ces quatre catégories fondamentales. Dans l'analyse psychologique de la façon dont une phrase est comprise, la prééminence revient aux appuis de la pensée, à ces catégories qui suscitent les représentations dominantes. Cette première approche sera complétée et approfondie dans l'*Essai* de 1926.

Les idées d'A. Sechehaye sur la transposition sont systématisées dans le cinquième chapitre intitulé « L'emploi des classes de mots dans la langue et dans la parole ». Son argumentation développe une véritable théorie des rapports entre la pensée et l'expression « dans tous les cas où la langue entre en jeu ». Il s'agit d'expliquer comment les classes de mots correspondent aux catégories de l'imagination et quelles lois régissent les relations entre ces catégories. À partir de l'idée – confirmée par une étude expérimentale de l'intelligence réalisée par Alfred Binet, auquel renvoie A. Sechehaye – que notre imagination se comporte comme si elle était indépendante des idées que nous exprimons par nos mots, il apporte des arguments strictement linguistiques : le rôle des mots de la langue est de fournir des « signes acoustiques arbitraires qui se substituent aux symboles de l'imagination et les rendent inutiles » (p.93). Grâce à ce système des signes phoniques conventionnels, l'esprit s'élève au-dessus de ce qui

est directement accessible par les sens. Le signe linguistique marque ainsi la libération de l'imagination de l'emprise « des éléments naturels de la pensée ».

Une fois l'imagination libérée, on peut se demander si les classes grammaticales des mots sont vidées de toute réalité psychologique, en l'absence du soutien de l'imagination « plastique et dramatique ». Le signe linguistique possède cette mystérieuse propriété de ne pas *supprimer* la réalité psychologique dont il est le représentant, mais de la *refouler* dans l'inconscient, où elle existe toujours, étant ramenée à la conscience au moindre effort de la volonté⁹.

L'attribution d'une idée à une catégorie dans la langue est relativement arbitraire. Les idées de la langue ne se classent pas naturellement en catégories, car les catégories de l'imagination ne sont pas dans les choses elles-mêmes, mais dans *la vision que nous en avons*, dans la liberté que l'esprit prend à imposer une forme à l'objet. A. Sechehaye se demande même si le fait que certains objets de pensée déterminent une catégorie n'est pas une illusion. La différence entre les idées de la réflexion objective et celles de la langue est motivée par deux arguments. D'abord, la langue s'attache naturellement à des idées pratiques, et donc ne s'intéresse pas à la perfection logique. Les idées pratiques sont complexes, du fait qu'elles contiennent des éléments appartenant à diverses catégories. Le second argument est que la langue n'est pas intéressée à classer les idées, mais à les relier les unes aux autres. Les mots sont donc faits pour la phrase, et cela explique aussi bien leurs propriétés syntagmatiques que leur « inaptitude à fixer une idée dans une catégorie ». Il en découle une liberté du mécanisme de la langue à l'égard d'un classement objectif des idées selon leurs catégories propres. Sa conclusion est qu'il faut bien distinguer l'idée proprement dite, de la classe qui lui est attribuée. Dans cette perspective, le substantif sera redéfini comme une classe représentant les idées que l'esprit conçoit dans la catégorie de l'entité, et l'adjectif et le verbe représentent les idées que l'esprit conçoit dans la catégorie de la qualité et du procès respectivement (*ibid.*, p. 102).

Dans ce cadre, la transposition est envisagée comme une opération courante et générale, qui présente des régularités. La première règle de transposition affirme que *toute idée, quelle que soit sa catégorie naturelle au point de vue de la logique, peut être ramenée à la catégorie de l'entité* (*ibid.*, p. 103). Toute idée peut être réalisée par un

substantif : êtres, choses, qualités, procès, relations. C'est là une des fonctions essentielles de la pensée et du langage¹⁰. La richesse des possibilités expressives s'explique par la même opération, car toute idée considérée comme une entité accepte des déterminations de qualité, de procès, et de relation. Cette opération a un caractère général grâce aux propriétés logiques de l'entité, qui est l'idée en soi, sans autre détermination. Inversement, le substantif ne peut se transposer en adjectif ou en verbe que dans certaines conditions, car la qualité et le procès supposent des conditions spéciales de leur aperception : le procès se déroule dans le temps, et la qualité est située dans une entité.

La deuxième règle de transposition affirme que *toute idée de relation et toute idée de procès peut être exprimée adjectivement* (*ibid.*, p. 107). Les relations sont facilement assimilables à des qualités (*voisin, isolé, futur, différent*) parce qu'elles sont conçues, par une sorte de fiction, comme intrinsèques à une entité. Cela a donné lieu à une catégorie appelée adjectif de relation : *boucherie chevaline, étoile polaire, victoire romaine*. Quant à la transposition du domaine du procès dans celui de la qualité, cette opération est fréquente et naturelle : tous les participes et adjectifs verbaux, des adjectifs tels que *hâtif, rapide, emporté, ému, actif, moribond, assassin*. Du point de vue psychologique, cette règle fait suite à la première, affirme l'auteur, la concrétisation des idées dans un substantif étant le « premier pas vers l'intellectualisation », mais aussi une « démarche de l'imagination », alors que la deuxième règle correspond à une tendance « proprement intellectuelle », contemplative, à différencier et à classer les idées.

La troisième règle de transposition affirme que *toute idée de qualité peut être transposée dans la catégorie de procès* (*ibid.*, p. 109). La « verbalisation » des qualités mène à la dramatisation, à la tendance de tout animer de notre propre vie : *la mer dort, s'apaise ; le nuage rougit, pâlit ; le soleil brille, répand sa lumière*. Ces exemples sont figurés, mais il y a dans la langue des expressions imagées qui deviennent les « signes usuels d'une idée », et alors elles perdent l'image suggestive qu'elles renfermaient à l'origine (*peser* et *sentir*, devenus ordinairement transitifs, ont perdu de leur expressivité). Une catégorie d'adjectifs échappe pourtant à cette règle, ce sont les adjectifs de relation, impossibles à verbaliser.

Présentée sous cet angle, la transposition¹¹ est une opération logique et imaginative qui assure une multitude de possibilités d'expression, dont le sujet parlant peut faire usage dans la grammaire syntagmatique. Il s'agit d'un phénomène qui présente des régularités, selon la manière dont l'esprit classe les données en catégories de l'imagination¹². La transposition est possible grâce à la propriété des classes grammaticales de la langue de ne pas renfermer une idée en une seule catégorie.

4. La transposition et le besoin d'invariabilité chez Henri Frei

Elève de Ch. Bally, membre de la deuxième génération de linguistes genevois, H. Frei commence sa carrière de linguiste par sa thèse de doctorat intitulée *La Grammaire des Fautes*, publiée en 1929, dont l'enjeu est un véritable nouveau projet de linguistique générale, la linguistique fonctionnelle. La manière dont il développe la problématique de la transposition est déterminée par trois éléments : la relation avec son directeur de thèse et son maître, l'importance qu'il attache aux fautes dans le destin d'une langue, et ses recherches sur le français « avancé », vérifiées sur un corpus impressionnant, constitué en partie d'exemples de productions langagières spontanées et d'extraits de lettres adressées à l'Agence des prisonniers de guerre, écrites pour la plupart par des personnes « de culture rudimentaire » et considérées par le linguiste comme des documents authentiques de la langue courante et populaire de l'époque.

Pour H. Frei, le « français avancé » est le champ de variation de la langue, caractérisé par des transgressions de plusieurs types par rapport à la langue dite traditionnelle (fautes, innovations, langage populaire, argot, cas insolites ou litigieux, perplexités grammaticales). Comme son maître, Ch. Bally, mais dans un autre sens, et dans une mesure plus large, H. Frei s'intéresse aux multiples possibilités de variation dans le système de la langue. C'est la transgression de la norme qui classe un fait de langue dans la catégorie du français « avancé ». Le nom même attribué à ce champ de variation est motivé par le rôle accordé à la faute¹³, à la fois indice d'un déficit et condition de possibilité pour un changement statique dans la langue:

Si l'on admet en effet que la faute assume, dans le jeu de la parole, un rôle fonctionnel, elle aura par là même, pour le

linguiste, une valeur documentaire de premier plan. Destinée à satisfaire certains besoins, elle devient par ricochet l'*indice* de ces besoins et comme l'écran sur lequel vient se projeter tout le film du fonctionnement linguistique (p.34).

La problématique de la transposition est développée selon d'autres axes que chez Ch. Bally et A. Sechehaye. Si ses idées sont inspirées par celles de son directeur, notamment le cadre théorique général de l'antinomie entre la communication et l'expression et l'importance accordée à la transposition, si son approche est issue d'un geste généralisateur du même genre, H. Frei déplace cette problématique en l'associant principalement à l'invariabilité, sous un angle particulièrement ample, mais particulier¹⁴.

Selon H. Frei, la transposition revêt de multiples formes, régies toutes par le besoin d'invariabilité. Son argumentation s'appuie sur les concepts d'H. Bergson et de F. de Saussure, mais les références à Ch. Bally et à A. Sechehaye sont présentes également. À son sens, H. Bergson avait expliqué de la façon la plus pertinente le principe même du langage humain, la mobilité du signe. Ce qui caractérise les signes du langage humain n'est pas principalement leur généralité, mais leur mobilité. À la différence du *signe instinctif*, qui est un signe adhérent (le langage des animaux, par exemple), le *signe intelligent* est un signe mobile, l'adhérence et la mobilité étant liées à la nature du rapport qui s'établit entre le signe et la signification. Le linguiste associe cette distinction établie par H. Bergson à celle de F. de Saussure entre *symbole* et *signe arbitraire*. Alors que le symbole n'est jamais tout à fait arbitraire, gardant toujours un rudiment de lien naturel, le signe arbitraire est immotivé, donc mobile. La mobilité est, à son sens, la conséquence du fait que le besoin d'économie détermine le remplacement d'une multiplicité de signes particuliers par des signes mobiles pouvant traduire un grand nombre de significations distinctes. Cela est possible grâce au fait que les catégories grammaticales et les catégories de la pensée (nommées par A. Sechehaye « catégories de l'imagination ») ne coïncident pas:

Dès qu'on pénètre dans la réalité du langage vivant pour observer sur le vif le déroulement des phrases dans la parole, on

voit bien vite combien est risquée la tentative d'établir un parallélisme rigide entre les cadres de la pensée et les moules de la grammaire. Le besoin de disposer de signes mobiles et maniables tend au contraire à permettre qu'une seule et même catégorie grammaticale supporte tour à tour des valeurs et catégories de pensée différentes (*ibid.*, p.166).

Par mobilité du signe, il faut donc entendre sa capacité d'être transposé d'une valeur sémantique ou d'une catégorie de pensée à une autre¹⁵. H. Frei associe la variabilité du signe à la diversité formelle : variation régulière des radicaux des verbes du 2^e groupe, variation partiellement ou totalement irrégulière (supplétion des radicaux). Sur le plan du discours, la variabilité se réalise par l'expression cumulative (*au, du, leur, dont*), pléonastique (accord) ou discontinue (entrave à la succession logique des éléments). S'opposant à cette variabilité nuisible à l'économie, le besoin d'invariabilité, « un des plus impérieux du langage », tend à conserver à un signe la même forme, en dépit des rapports mémoriels ou discursifs qu'il entretient avec les autres éléments du système¹⁶.

H. Frei se propose de montrer dans quelle mesure le besoin d'invariabilité contribue à rendre la transposition aussi aisée que possible. Pour classer la diversité des phénomènes qui peuvent se grouper sous ce chef, il identifie trois types de transposition : sémantique (définie de manière très générale comme le passage d'une valeur sémantique à une autre), syntagmatique (le passage d'une catégorie syntagmatique à une autre), et phonique (le passage d'une sous-unité à une unité : *nous/NOUS, vous/VOUS*).

La transposition sémantique se traduit par la tendance d'une langue de grande communication à accroître l'extension sémantique des signes. Il en résulte des variétés de signes tels que le signe générique, le signe indifférent, la figure effacée et la fausse figure. Le signe générique (*homme, chose, faire*) est interchangeable d'une signification particulière à une autre à l'intérieur d'une catégorie grammaticale donnée. Le signe indifférent fait l'économie des antonymes, réalisant l'interchangeabilité des contraires (*grâce à, commettre un acte héroïque, jouir d'une mauvaise réputation, risquer*). H. Frei distingue entre transposition sémantique et figure. Si la figure est un procédé expressif qui enrichit une valeur première

d'une valeur dérivée, la transposition sémantique fonctionne comme un oubli ou un refoulement du sens premier. *Commettre des vers* est une figure reposant sur la valeur péjorative du verbe ; *commettre un acte héroïque* est une transposition fondée sur l'oubli du sens premier. Le premier exemple satisfait un besoin d'expressivité, alors que le second facilite l'effort de mémoire. Le passage évolutif d'une figure à une transposition donne naissance aux figures effacées (*feuille de papier, pied d'une table*).

Les exemples de transposition sémantique sont classés en fonction de la valeur exprimée : la substance et de ses déterminations, l'espace et le temps, la quantité et la qualité, la transitivité (inhérence et relation), la corrélation et la modalité. Le français « avancé » se caractérise par la croissance de l'extension sémantique des substantifs (*feu* au sens d'« incendie », *couvert* au sens de « couvercle » et de « couverture »), la transformation progressive d'un substantif en un signe générique (*chose, machin, truc*), la tendance à supprimer les barrières formelles qui séparent les déterminations inhérentes à la substance (tendance à annuler la différence entre l'animé et l'inanimé : emploi de *qui* pour les inanimés et de *quoi* pour une personne, *ça* se rapportant à une personne ; réduction de la différence entre le masculin et le féminin : *soi*, qui sert de réfléchi à genre mobile, remplaçant tour à tour *lui* ou *elle* ; *on* qui remplace les autres personnes dans la langue parlée (pronom personnel mobile, à la place des pronoms *je, ils, elles, vous, tu, nous*).

Dans le domaine de l'espace et du temps, H. Frei évoque l'emploi des prépositions spatiales avec des valeurs temporelles : *aux environs de, d'ici là*, ou d'une préposition temporelle avec une valeur spatiale (*depuis, aller à l'avance de* quelqu'un), la tendance à éliminer les - *ci* à la faveur des - *là*, la préposition *à* ayant la fonction de générique locatif et de substitut pour d'autres prépositions, par exemple *dans* ou *sur* (inclus *au* dossier, confinée à l'Europe, les accidents *à* la rue), mais aussi *chez, vers, dans, sur* (mener les enfants *au* coiffeur, le verbe *être* à la place d'un verbe de mouvement, aller ou venir). Pour l'expression du temps, il note les valeurs temporelles du présent (présent passé ou présent futur), qu'il explique par la même tendance à l'invariabilité.

Dans les domaines de la quantité et de la qualité, il évoque de fréquents échanges entre les signes : quantité > « qualité » (*c'est beaucoup meilleur, c'est beaucoup moche*), qualité > « quantité » (*bien des gens, pas mal de gens, j'ai bu assez bien de bière*). Pour ce qui est de la transitivité, il fait référence principalement à l'*Essai* d'A. Sechehaye. Envisagées comme des catégories sémantiques, l'inhérence et la relation ne se confondent pas avec l'accord et la rection. Dans le champ de l'expression, les transpositions entre ces deux catégories sémantiques sont faciles à relever. Dans la langue « cursive » (écrite), un grand nombre d'adjectifs d'inhérence sont transposés directement dans le domaine de la relation (*crime scientifique, inquiétudes marocaines, la psychologie enfantine, amoureuse*), la préposition d'inhérence *comme* passe dans le domaine de la relation : *je vais bien comme santé et comme position ; cet article est mauvais comme style*.

La corrélation est définie par H. Frei comme un rapport qui s'établit principalement entre deux jugements (cause, temps, but, comparaison, concession). Si la langue écrite tend à exprimer ces corrélations explicitement, la tendance populaire tend à utiliser un corrélatif générique unique, le *que* (Reprends donc vite le petit, *que* je suis tout trempé ; Qu'est-ce qu'il a donc, *qu'il* ne dit plus rien ; Je parlais *qu'il* n'avait pas encore fini, Allume donc une bougie, *qu'on* voie clair !, Je ne sors jamais *qu'il* ne pleuve, Il y a dix ans *qu'il* est parti, Il était beau *que* cela faisait plaisir). Dans le domaine de la comparaison, un exemple de la tendance à l'invariabilité est l'emploi de *comme* à la place de *que* : J'arriverai aussitôt *comme* vous. On m'a fait une robe pareille *comme* la sienne.

La modalité, l'« attitude adoptée par le sujet à l'égard de l'énoncé », est considérée comme plus ou moins intellectuelle – l'affirmation et la négation, la détermination ou l'indétermination –, ou plus ou moins affective – l'interrogation, l'ordre, l'évaluation. Un des effets les plus visibles du besoin d'invariabilité se manifeste dans l'interrogation. La multiplicité des formes concurrentes découle de la tendance du français avancé à supprimer l'inversion, pour obtenir la même séquence que dans la phrase affirmative : *Où habite-t-elle ? Où est-ce qu'elle habite ? Où c'est qu'elle habite ?* La place des adverbes et des pronoms interrogatifs en français avancé est due à la même tendance : *Il habite où ? Il est parti quand ? Ils sont combien ?* Dans le domaine

de la modalité affective, H. Frei évoque l'effacement de la distinction entre le laudatif et le péjoratif : *gagner une mauvaise réputation, grâce à la guerre, jouir d'une mauvaise réputation, risquer de devenir riche*.

La transposition syntagmatique est définie par l'auteur comme un procédé de dérivation de syntagmes à partir du rapport syntagmatique fondamental qui caractérise toute phrase, à savoir sujet (déterminé) + verbe (signe de rapport) + prédicat (déterminant). Ce jeu des transpositions prend les formes suivantes : la prédication (la phrase indépendante), la condensation (phrase > mot, syntaxe > morphologie) et la transposition linéaire.

En ce qui concerne la phrase indépendante, H. Frei évoque d'abord le verbe, apte non seulement à marquer le rapport entre le sujet et le prédicat, mais aussi à assumer la fonction de *prédicat* (par le radical) ou celle de *sujet* (par la terminaison). Le besoin d'invariabilité réclame que ces éléments soient exprimés directement et non en cumul, qu'ils soient invariables les uns à l'égard des autres, et qu'ils se suivent dans un ordre constant, qui réponde à celui des significations. Dans le passage de la séquence régressive à la séquence progressive dans les langues indo-européennes, l'ordre des éléments de la molécule verbale est lui-même renversé : *cant-o = je chante*. L'effet de la précession du sujet est l'élimination des terminaisons personnelles des verbes, qui étaient en effet contraires à l'ordre progressif.

Le deuxième type de transposition syntagmatique est la condensation (phrase > mot, syntaxe > morphologie), définie comme un procédé de transposition de la phrase en un membre de phrase, pouvant fonctionner dès lors comme un membre dans une phrase plus complexe. Au-delà des différences de degrés de la condensation, le linguiste identifie un trait commun à toute la syntagmatique, le caractère dichotomique de tout syntagme. Le déterminé est un sujet ou un sujet condensé, le déterminant un prédicat ou un prédicat condensé, le signe de rapport un verbe transitif ou un verbe transitif condensé¹⁷:

Nous dirons en résumé : rien n'est dans les syntagmes étroits qui ne soit d'abord dans la phrase, rien n'est dans la morphologie qui ne soit d'abord dans la syntaxe (*ibid.*, p.221).

La transposition linéaire est le troisième type de transposition syntagmatique. Si les autres types étaient liés à la densité de la phrase, la transposition linéaire agit sur l'étendue ou la direction syntagmatique des éléments agencés : l'élargissement et le rétrécissement de l'étendue, et la conversion ou le changement de direction. Le premier type de transposition linéaire caractérise tout un ensemble de faits linguistiques, tels que les emplois transitifs des verbes intransitifs (*sortir*), le fonctionnement du même signe comme préposition ou comme adverbe (*dedans, dehors, dessus, dessous, en bas, en haut, en plus, en outre*) ; un autre exemple est l'interchangeabilité du déterminé et du déterminant si le déterminé est un substantif (*la ligne des avants Z des joueurs avant, surveiller le mental d'un malade Z l'état mental ; beaucoup pensent que..., certains montrent même...*)¹⁸.

La transposition chez H. Frei recouvre un domaine particulièrement vaste, riche en types et sous-types où il classe les formes de transgression de la norme réductibles au besoin d'économie et à l'invariabilité. La transposition est envisagée comme un échange intercatégoriel relevant d'une conception élargie de la notion de *catégorie*¹⁹. Il ne s'agit pas seulement de catégories lexicales (parties du discours ou classes de mots), comme préposition/conjonction, conjonction/adverbe, mais de catégories purement sémantiques telles que animé/inanimé, masculin/féminin, espace/temps, quantité/qualité, ou de catégories lexico-grammaticales phrase/mot et beaucoup plus larges, syntaxe/morphologie ou plus vagues, comme unité/sous-unité. La notion de catégorie voit ses limites s'élargir considérablement par l'association de la transposition à l'interchangeabilité et à l'invariabilité:

Dans le domaine de la transposition intralingue, le besoin d'économie cherche à créer des signes invariables et mobiles, c'est-à-dire interchangeables d'une case de l'échiquier à l'autre. [...] on peut s'attendre à une marche parallèle vers l'invariabilité d'une langue à l'autre : les emprunts et les calques, si fréquents dans les langues modernes (européennes ou non), marque la préoccupation de créer un vocabulaire de caractère international, formé de signes internationaux (*ibid.*, p.294).

En 1942, H. Frei publie un article intitulé « Ramification des signes dans la mémoire », où il envisage deux types de transposition, dirigée et libre. En définissant la transposition comme « le passage d'un élément à un autre à l'intérieur d'une famille de signes (*enseigner-enseignons, dominus-domini*) », il se demande si l'on peut saisir une direction du mouvement lors de ce passage. En évoquant l'opinion de Saussure sur le fait que les termes d'une famille associative ne se présentent jamais dans un ordre déterminé, il entend déplacer cette problématique en se demandant si, dans leur évocation mutuelle, « une direction de l'un à l'autre est sentie ou non par la conscience des sujets et si oui, dans quelle direction le mouvement est perçu » (p.17). Il distingue ainsi entre une transposition dirigée et une transposition libre et définit le premier type en utilisant presque les mêmes notions que Ch. Bally dans sa seconde édition de *LGLF* du 1944: « La transposition dirigée suppose toujours un terme de départ : le transponende, et un terme d'arrivée : le transposé, avec un transpositeur, qui peut être explicite ou non ». En définissant la transposition, Ch. Bally utilise le terme « transponend » et fait remarquer dans une note:

La finale masculine *-end* s'appuie sur l'analogie de *différend*, *révérend*, et sur l'opposition avec les féminins *offrande*, *prébende*, *provende*, *réprimande*, etc. Par une curieuse coïncidence, M. Henri Frei a proposé, de son côté, dans une communication faite le 7 février 1942 à la Société genevoise de linguistique, le terme presque identique de *transponende* (masculin), fait sur le modèle de *dividende*, *addende*, *multiplicande*. Le lecteur choisira (Bally 1944, p.117).

Son exemple type de transposition dirigée est *enseigner-enseignement*, où « le suffixe transpose le verbe dans la catégorie verbale du substantif » et cette direction est « sentie par la conscience linguistique ». H. Frei ajoute que « les figures, pour autant qu'on les sent vivantes, sont des transpositions dirigées » (*ibid.*, p.18). Dans la transposition libre, c'est « le sentiment d'une direction » qui fait

défaut : « il n’y a ni transponende ni transposé, ni transpositeur, mais libre-échange ». Ses exemples sont le verbe *louer* (prendre ou donner à bail), les « mots indifférents » de Nyrop, *chance, fortune, réussir, table de noyer* et *table de cuisine, table à écrire, grâce à*. Il estime que l’existence des deux espèces de transposition est d’ordre sémiologique et dépasse les cadres de la science du langage.

Ch. Bally trouve cette théorie « critiquable pour la forme et pour le fond » (*LGLF* 1944, p.119). D’abord, il trouve que cet emploi du terme *transposition* est peu conforme à l’usage, qui lui attribue le sens de transfert unilatéral. Deuxièmement, il n’envisage pas un échange, mais seulement une opposition entre les deux verbes, en tant que « signes qui soutiennent entre eux des rapports mémoriels oppositifs et complémentaires ». Un des arguments est qu’en allemand, on a *mieten* et *vermieten, wiert* et *Gast* (hôte), donc il ne peut pas être question d’un libre échange. La critique adressée à H. Frei se poursuit à propos d’une transposition libre entre sujet et complément d’objet (*L’oiseau bâtit son nid/Je vois l’oiseau*). À son avis, « ces fonctions ne sont pas échangeables puisqu’elles sont contrastantes et aussi complémentaires » (*ibid.*, p.119). En plus, il envisage le passage du sujet à l’objet comme une transposition dirigée.

Conclusions

Ces trois approches de la transposition sont fondées sur l’idée du transfert intercatégoriel et sur son rôle dans le fonctionnement de la langue. À partir de là, le concept est construit différemment et devient protéiforme, en raison de la « généralité » du principe de départ. Les affinités et les divergences entre les théories des trois linguistes genevois pourraient s’expliquer par là.

A. Chez Ch. Bally, ce concept présente de multiples facettes, autant sémantiques que syntagmatiques : l’hypostase (le domaine des figures vivantes), la dérivation suffixale, la transposition implicite (sans transpositeur), l’actualisation (les signes actualisés sont des transposés), la rection (toute rection implique transposition), même les cas de supplétion (cheval-équestre, réussir-succès et tuer-meurtre), et les subordonnées, phrases transposées en membres de phrases. Par la loi de complémentarité, il associe la transposition à une théorie de la

détermination. Plus généralement, il cherche à étendre son domaine au-delà des limites du mot, tendance qui se manifeste de façon encore plus marquée chez son disciple, H. Frei.

B. Les idées d'A. Secheyay sur la transposition sont ciblées sur les origines psychologiques du *phénomène*. Le linguiste cherche à montrer que ses mécanismes sont possibles grâce à l'existence des catégories de l'imagination qui ont des propriétés remarquables, liées au fonctionnement du raisonnement grammatical. Ses règles de transposition, formulées et commentées principalement dans son *Essai* de 1926, caractérisent l'*interface* entre l'imagination et la syntaxe, l'articulation entre les catégories de l'entité, de la relation, de la qualité, du procès, et les classes de mots. Cette théorie défend principalement la thèse de la relative autonomie des catégories de l'imagination par rapport aux idées que nous exprimons par nos mots.

C. Dans *La Grammaire des fautes* (1929), H. Frei développe une théorie étendue de la transposition, qu'il met au service du besoin d'invariabilité. Malgré les affinités entre cette théorie et celle de son directeur de thèse, Ch. Bally, il étend le domaine de la notion jusqu'à le faire coïncider avec une loi universelle qui régit les langues, illustrée par un nombre impressionnant d'exemples du français avancé. Liée à la mobilité du signe, la transposition est définie très généralement comme le « passage d'un élément formel d'une valeur à une autre » et recouvre une diversité impressionnante de procédés linguistiques, classés en trois catégories : transposition *sémantique*, *syntagmatique* et *phonique*.

Malgré les quelques points de rencontre de ces théories, leur hétérogénéité semble masquer ce qui les rapproche, au niveau des principes qui les motivent, sinon au niveau de leurs applications. Un premier élément est leur adhésion à la linguistique générale. Selon Ch. Bally, l'application de ces règles dans le détail ne concerne plus la linguistique générale. A. Secheyay estimait que leur étude approfondie devrait être intégrée à une « symbolique évolutive » (1908, p.239). Leurs théories transpositionnelles sont issues de trois

gestes généralisateurs qui se rencontrent sur certains points. Ces points sont effectivement liés à ce que R. Godel (1961) considérait comme un « ensemble de positions saussuriennes ».

D'abord, en élaborant ces théories, les trois linguistes sont motivés par la volonté de montrer comment fonctionne la langue dans la parole, donc par l'articulation des deux termes de la dualité saussurienne langue-parole. Ils le réalisent en fondant leurs explications de la transposition sur l'insertion des mots dans la *phrase* (une approche onomasiologique de la phrase, cf. Lauwers 2003). Leurs théories sont marquées par des retours à cette dualité, qu'ils ressentent effectivement comme une zone du projet saussurien leur permettant d'habiter ainsi, à *leur façon*, l'espace ouvert par le maître. Leurs approches de la transposition sont des solutions (parmi d'autres) qu'ils offrent au problème ouvert par le maître et une manière de se montrer favorables à une interprétation non oppositive de cette dualité. Leur ouverture à la syntaxe est significative en ce sens, et il faut rappeler que c'est effectivement dans le domaine de la syntaxe que F. de Saussure situait la frontière entre la langue et la parole (Cl. Normand 2000, p.154-155).

Ensuite, un autre point de la linguistique saussurienne détermine leurs idées sur la transposition : l'arbitraire du signe et sa motivation. Cette problématique a une portée différente dans les trois approches. Chez Ch. Bally, il s'agit d'un point crucial, puisqu'il arrive à la conclusion que tout signe transposé est motivé. L'arbitraire et la motivation représentent les pôles d'une échelle. Pour A. Sechehaye, c'est l'attribution d'une idée à une catégorie qui est arbitraire. Par cet arbitraire, la langue libère l'imagination de l'emprise des éléments naturels de la pensée. H. Frei associe l'arbitraire saussurien au concept de *mobilité* d'H. Bergson, pour justifier le besoin d'invariabilité, d'interchangeabilité.

Les trois gestes généralisateurs vont dans le sens d'une généralité « principielle » (cf. C. Puech, 1997; B. Colombat, J.-M. Fournier, C. Puech, 2010) d'inspiration saussurienne. Mais il existe aussi une seconde dimension, liée à un autre sens de la notion de « général ». Il s'agit de l'adhésion de ces linguistes aux problématiques de l'époque liées aux rapports entre la langue et la pensée (chez Ch. Bally et aussi chez H. Frei, les réactions à l'ouvrage de F. Brunot, *La pensée et la langue* ; chez A. Sechehaye, son adhésion à un point de vue

psychologique, à une psychologie de la parole ; il cite également des travaux de psychologues qui travaillent sur l'intelligence humaine, tel qu'Alfred Binet). C'est pourquoi leurs approches de la transposition semblent privilégier l'élément sémantique sous un angle « moins contrôlé par la forme » (P. Lauwers, 2003). Si elles demeurent assez largement cantonnées dans le domaine lexical, il faut remarquer qu'elles adoptent un point de vue d'une grammaire du lexique, notamment au niveau de la *formation des mots* (chez E. Coseriu, 1981, « fonctions paragrammaticales »).

Enfin, le statut théorique particulier attribué à cette notion par les trois linguistes pourrait s'expliquer ainsi:

- a. Cette notion prend place dans une « zone » du projet saussurien, comme un point de linguistique générale lié autant à la dualité langue-parole qu'à l'arbitraire et à la motivation, et qui a permis par ailleurs une ouverture vers la psychologie de la parole chez A. Sechehaye, tout comme vers l'exploration d'une tendance générale à l'interchangeabilité et à l'invariabilité chez H. Frei.
- b. C'est un point jugé comme important et révélateur pour expliquer le fonctionnement de la langue dans la parole et le changement linguistique.

Dans le cadre de la problématique de l'expression qui est l'un des traits caractéristiques de l'école de linguistique générale de Genève, à côté des approches de l'*expressivité* et du *langage affectif*, les théories transpositionnelles développées par Ch. Bally, A. Sechehaye et H. Frei attestent l'importance et l'intérêt que ces linguistes accordaient à l'*exprimabilité*.

Notas

* contact : anamariacurea@yahoo.fr

¹ Comme le montre P. Lauwers 2003, l'idée des transferts intercatégoriels a séduit beaucoup de linguistes de la « linguistique (générale) d'expression française », dès la Première Guerre mondiale et même avant. Cette notion se rapproche de la notion de

translation chez Lucien Tesnière, utilisée à partir de 1916. Dans les années 30, cette problématique apparaît chez Georges Gougenheim, Emile Benveniste, Gustave Guillaume, Léon Clédat, et en dehors de la tradition francophone, chez le linguiste danois Otto Jespersen.

² La structure du domaine notionnel est un ensemble d'effets produits par plusieurs facteurs : un vocabulaire (une terminologie) plus ou moins bien délimité, d'autres notions, des ensembles d'éléments définitoires, descriptifs ou historiques, un ensemble de textes qui thématisent la notion ou qui entrent dans la thématisation de la notion. (S. Auroux, introduction au *Dictionnaire des Notions Philosophiques*, p. XI).

³ Cette définition de l'hypostase est une extension de la notion de transposition à la stylistique (voir P. Lauwers 2003, p. 267 ; cette extension est étrangère à L. Tesnière).

⁴ À propos de cette paire de dérivés, A. Sechehaye réagit de façon significative : « Les différentes formes de la dérivation servent moins à ajouter une idée spéciale à celle du mot *sang* qu'à indiquer auquel des éléments composants de cette idée la pensée doit s'arrêter. Il est néanmoins certain que tous ces cas sont du ressort de la dérivation et de l'évolution sémantique, et qu'il ne s'agit plus de pures transpositions d'une catégorie dans une autre » (Sechehaye 1926, p. 106). De façon générale, A. Sechehaye prend en compte les transposés, sans caractériser formellement le « procédé transpositionnel ».

⁵ E. Coseriu (1981, p. 7) conteste cette distinction : « En effet, nous croyons qu'il n'y a pas lieu de faire cette distinction et que l'on n'a affaire dans ce cas qu'à une seule et même valeur lexématique, bien qu'à une valeur élargie par rapport à la base de « dérivation » (les tropiques). Il s'agit ici du phénomène de la « déconcentration » de la signification, phénomène caractéristique du « développement » et par lequel le domaine de désignation d'un développé est plus large que celui de sa base ».

⁶ Un cas particulier évoqué par Ch. Bally concerne le verbe : le participe, l'infinitif et le gérondif servent à transposer l'idée verbale en adjectif, en substantif et en adverbe.

⁷ Ch. Bally conclut : « arbitraire et motivé sont des notions relatives : de l'une à l'autre on trouve tous les degrés possibles de transition » (Bally 1944, p. 133). Selon Amacker (1975, p. 181), chez Saussure, il n'y a pas question de degré, la qualification « relative » dans motivation relative « correspond au fait que la langue est une « sémiologie particulière » : sans l'organisation du système due indirectement à la linéarité et donc à la syntaxe, un système sémiologique arbitraire serait absolument 'lexicologique' », en insistant pourtant sur la réserve de Saussure à propos de l'équivalence immotivé = lexicologique.

⁸ Cette idée est saussurienne, comme le souligne R. Amacker (1975, p. 173), en examinant les exemples de F. de Saussure : « Les valeurs lexicales sont psychologiquement et sémantiquement plus importantes ; ce sont elles qui couvrent des mailles de leur filet abstrait "l'ensemble de la matière à signifier" ».

⁹ Cette problématique est reprise dans son article de 1941, « Les classes de mots et l'imagination », où A. Sechehaye entreprend une critique constructive de la théorie logique de V. Brøndal, en lui opposant le point de vue « biologique, c'est-à-dire sociologique et psychologique », pour souligner que le problème des classes de mots ne se laisse pas détacher du problème de la syntaxe en général et qu'il n'en est qu'un des aspects caractéristiques. Il estime qu'« il y a dans la distribution du vocabulaire

dans les classes de mots une structuration du monde des idées, laquelle correspond à une certaine interprétation du monde des réalités ». Cette distribution se réalise grâce à la logique de la langue, qui n'est pas une logique abstraite, mais pratique : « Nous avons en effet, nous autres hommes, la hardiesse d'assimiler tout concept, quel qu'il soit, à une entité, à lui prêter des qualités, des procès et des relations, et c'est ainsi que nous arrivons à manier toutes ces idées, comme celles qui nous viennent du monde sensible et à faire entrer ce que nous pensons d'elles dans le déroulement discursif de nos phrases » (p. 88).

¹⁰ « Ceci répond à la fois à nos besoins intellectuels et à ces tendances poétiques et anthropomorphiques par lesquelles tout se transforme en drame » (*ibid.*, p. 104).

¹¹ Il faut noter qu'A. Sechehaye envisageait les règles de transposition comme la base d'une « psychologie de la parole », qu'il n'avait pas l'intention de développer, parce que « les divers tempéraments, les diverses attitudes mentales se traduisent par divers styles, et l'emploi des classes de mots est un des traits caractéristiques de chaque forme d'expression. Or, ce qui est vrai des styles considérés en général est vrai aussi du style que nous adoptons en parlant à chaque moment suivant nos dispositions et les circonstances » (Sechehaye 1926, p. 116).

¹² Selon A.-M. Fryba-Reber (1994, p. 66), « imagination est à interpréter dans le sens que lui confèrent traditionnellement les philosophes comme la faculté de l'esprit de représenter les images des objets ; l'imagination, liée à la représentation, occupe une place intermédiaire entre la perception qui nous met en rapport avec l'univers des phénomènes et l'entendement, qui se situe au niveau des concepts ».

¹³ H. Frei classe dans la catégorie des fautes non seulement des transgressions flagrantes des règles grammaticales, mais aussi des « procédés détournés semi-corrects ou corrects » (à côté de la tendance à unifier le radical du verbe : je vas, j'est, j'a, il existe aussi des constructions telles que c'est moi qui est, c'est moi qui a, il n'y a que vous qui peut faire ça, c'est pas nous qui peut y aller).

¹⁴ Dans le dossier de Ch. Bally sur la thèse de son élève, H. Frei, R. Amacker 2001 suit les traces du dialogue maître-disciple, avec une attention particulière pour les bénéfices que les deux ont pu tirer de leur collaboration. À propos du chapitre sur le besoin d'invariabilité et sur la transposition, Ch. Bally avait noté : « P. 137 et suiv. jusqu'à 232, partie importante. Pour moi, je mettrais ce chapitre hors de pair. Il y a là toute une grammaire nouvelle en germe (F^o 8) » (p. 17). R. Amacker rappelle qu'un chapitre entier de *LGLF* 1932 porte sur la « tendance condensatrice » et estime que seule l'étude des manuscrits de Ch. Bally pourrait nous renseigner sur la paternité de la notion de condensation. Il trouve assez étonnant encore le « peu d'écho que Bally a donné dans ses publications postérieures à la thèse si brillante du plus brillant de ses étudiants » (p. 20). Dans l'édition de 1944 de *LGLF*, Ch. Bally évoque la *GF* d'H. Frei à propos de la transposition uniquement pour prendre ses distances avec cette approche. Étant donné l'appréciation de cette partie de la thèse de Frei dans le dossier, cette attitude pourrait en effet étonner.

¹⁵ H. Frei évoque Ch. Bally à ce propos : la langue fait passer aisément les signes d'une catégorie à une autre par des procédés transpositifs qui se mettent au service de

la parole. Il renvoie également à l'étude méthodique de la transposition par A. Sechehaye, dans son ouvrage de 1926.

¹⁶ Ch. Bally est de nouveau cité à propos du rôle de l'invariabilité dans le procès de transposition caractérisant l'évolution des langues de grande communication (exemple de l'anglais).

¹⁷ A. Sechehaye ne considérait pas les deux rapports (principal complément et sujet : prédicat) comme apparentés du point de vue génétique. H. Frei ramène le rapport entre le déterminé et le déterminant à une condensation du rapport entre le sujet et le prédicat.

¹⁸ H. Frei interprète les changements d'étendue par analogie à l'élasticité physique ou à la contractilité physiologique, conformément à laquelle la substance organisée se raccourcit dans un sens pour augmenter en dimension dans un autre sens et vice-versa : « le syntagme qui se rétrécit formellement s'enrichit sémantiquement (par absorption de l'ellipse), et inversement le syntagme qui s'élargit formellement s'appauvrit sémantiquement » (Frei 2007[1929], p. 279). Cette idée est similaire à celle de Ch. Bally qui compare l'expression à un accordéon qui tantôt se distend, tantôt se rétrécit.

¹⁹ Dans *LGLF*, édition de 1944, Ch. Bally renvoie à A. Sechehaye et à H. Frei : « La transposition, que j'ai caractérisée brièvement dans *BSL*, v. XXIII (1922), p. 119, a été étudiée surtout au point de vue sémantique, par M. Sechehaye (*Structure*, p. 98 ss.). M. H. Frei, dans *Gr. des f.*, p. 136 ss., donne au mot « transposition » un sens très large qui ne recouvre pas la notion définie ici. Cf. aussi L. Tesnière, *Comment construire une syntaxe*, p. 227 s. » (note 43, p. 116).

Referências bibliográficas

Fontes primárias

BALLY, C. (1921). "Langage naturel et langage artificiel". In: *Journal de Psychologie Normale et Pathologique*.

_____. (1922). "La pensée et la langue". In: *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, n° XXIII, pp.693-701.

_____. (1932). *Linguistique générale et linguistique française*. Paris : Librairie Ernest Leroux, 1^{ère} édition.

_____. (1965 [1944]) *Linguistique générale et linguistique française*. Berne: Editions Francke, 4^e éd. revue et corrigée.

FREI, H. (2007[1929]). *Grammaire des fautes*. Paris: Ennoïa.

_____. (1942). "Ramification des signes dans la mémoire", *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 2, p. 15-27.

SECHEHAYE, C-A. (1908). *Programme et méthodes de la linguistique théorique. Psychologie du langage*. Paris: Champion.

_____. (1926). *Essai sur la structure logique de la phrase*. Paris: Champion.

_____. (1941). “Les classes de mots et l’imagination”. In: *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 1, pp.77-88.

Bibliografia secundária

RENE, A. (1975). *Linguistique saussurienne*. Genève: Droz.

_____. (2001). “Charles Bally juge de *La grammaire des fautes* d’Henri Frei”. In: *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 54, pp.5-20.

CHISS, J-L.; PUECH, C. (1997). *Fondations de la linguistique*. Belgique: Duculot.

COLOMBAT, B.; FOURNIER, J-M; PUECH, C. (2010). *Histoire des idées sur le langage et les langues*. Paris: Klincksieck.

COSERIU, E. (1981). “Les procédés sémantiques dans la formation des mots”. In: *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 35, pp.3-16.

FRÝBA-REBER, A-M. (1994). *Albert Sechehaye et la syntaxe imaginative : contribution à l’histoire de la linguistique saussurienne*. Genève: Droz.

_____. (2001). “La revanche de la stylistique: hommage d’Albert Sechehaye à son prédécesseur et ami Charles Bally”. In: *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 54, pp.125-144.

GODEL, R. (1984 [1961]). “L’école saussurienne de Genève”. In: *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 38, pp.77-82.

LAUWERS, P. (2003). “De la transposition à la translation. Une analyse historiographique et métathéorique d’un ‘passage’ crucial dans l’histoire de la syntaxe structurale en Europe”. In: *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 56, pp.257-287.

NORMAND, C. (2000). *Saussure*. Paris: Les Belles Lettres.

AUROUX, S. (dir.). (1990). *Les notions philosophiques, Encyclopédie philosophique universelle, tome 1: Philosophie occidentale*. Paris: PUF.

Mots-clés: transposition, école de Genève, arbitraire/motivation

Palavras-chave: transposição, escola de Genebra, arbitrário/motivação

Keywords: transposition, School of Geneva, arbitrariness/ motivation